



NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

L'article 107 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) a modifié les articles L 2313-1, L 3313-1 et L 4313-1 du CGCT relatifs à la publicité des budgets et des comptes.

Dans toutes les communes (et non pas seulement dans les communes de plus de 3 500 habitants) et leurs établissements publics, les départements, les régions et les métropoles, une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles devra être annexée au budget de l'exercice 2017 et au compte administratif de l'exercice 2016.

I - Le cadre général du compte administratif

Le compte administratif retrace toutes les recettes et toutes les dépenses réalisées au cours de l'exercice. Il fait ressortir la situation des crédits consommés à la clôture de l'exercice ainsi que les restes à réaliser. Son approbation constitue l'arrêté des comptes.

II - La section de fonctionnement

Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement des crédits...).

Les principales dépenses et recettes de la section :

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Dépenses courantes (énergie, fournitures, prestations de service,...)	624 409,01 €	Recettes des services (vente de bois, régies, ...)	83 452,85 €
Dépenses de personnel	670 288,62 €	Impôts et taxes	1 145 146,00 €
Autres dépenses de gestion courante (subvention aux associations, participation au SDIS, participation aux syndicats,...)	240 183,69 €	Dotations et participations	865 026,29 €
Dépenses financières	30 826,84 €	Autres recettes de gestion courante (location,...)	98 209,57 €
		Produits exceptionnels (pénalités pour retard, remboursement sinistres, vente de terrains,...)	94 130,79 €
Total dépenses réelles	1 565 708,16 €	Total recettes réelles	2 285 965,50 €
Opération d'ordre	115 627,20 €	Opération d'ordre	59 835,72 €
Total Général	1 681 335,36 €	Total Général	2 345 801,22 €

Les dotations de l'État en baisse : - 36 804 €

	2015	2016	Variation 2016/2015
Dotation forfaitaire	506 267,00 €	464 570,00 €	-41 697,00 €
DSR	60 709,00 €	70 276,00 €	9 567,00 €
DNP	72 407,00 €	67 733,00 €	-4 674,00 €
TOTAL	639 383,00 €	602 579,00 €	-36 804,00 €

La fiscalité

Afin de ne pas augmenter la pression sur le budget des ménages, malgré une baisse des dotations de l'Etat, **le Maire a proposé comme les années précédentes, de ne pas augmenter les taux en 2016.**

TAXES	Rappel des taux 2015	Propositions des taux 2016
Taxe d'habitation	18,98%	18,98%
Taxe sur le foncier bâti	13,51%	13,51%
Taxe sur le foncier non bâti	104,43%	104,43%

III - La section d'investissement

Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets du syndicat à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, ...

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- en recettes : les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus.

Vue d'ensemble de la section d'investissement :

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Remboursement d'emprunts	139 996,33 €	FCTVA	225 670,10 €
Versement de subvention (eau pluviale)	101 149,83 €	Mise en réserve	1 090 770,51 €
Travaux (bâtiments, voirie,...)	569 223,90 €	Subventions	902 446,21 €
		Emprunt	1 100 000,00 €
Total dépenses réelles	810 370,06 €	Total recettes réelles	3 318 886,82 €
Opération d'ordre (entre section)	66 461,26 €	Opération d'ordre (entre section)	122 252,74 €
Total Général	876 831,32 €	Total Général	3 441 139,56 €

Les principales réalisations de l'année 2016 ont été les suivantes :

- ✓ Remplacement des menuiseries extérieures de l'école maternelle (1^{ère} tranche et 2^{ème} tranche)
- ✓ Aménagement d'un jardin pédagogique dans la cour du bâtiment périscolaire
- ✓ Enfouissement des réseaux rue Nicoletta
- ✓ Provision pour la equalification de la rue de Thionville (Tranche n°2)
- ✓ Réfection de la chaussée rue Maurin
- ✓ Aménagement d'un plateau surélevé rue de Gandrange
- ✓ Extension du dispositif de vidéosurveillance
- ✓ Acquisition d'un columbarium
- ✓ Acquisition d'une balayeuse de désherbage de voirie
- ✓ Déplacement du monument aux morts
- ✓ Mise en œuvre de l'agenda accessibilité 2016 (Mairie)
- ✓ Aménagement d'une aire d'évolution pour les chevaux
- ✓ Escalier du TIVOLI
- ✓ Acquisition de 40 suspensions pour les fleurs
- ✓ Etudes pour l'aménagement des abords de l'Église : démolition de la salle d'oeuvre et création de places de stationnement

IV – La dette

La commune n'est pas très endettée

Un emprunt de 1 100 000 €uros a été contracté fin 2016 pour financer les travaux d'aménagement de la rue de Thionville (2^{ème} tranche). La commune a profité d'un taux d'intérêt historiquement bas : 1,05 %

Capital restant du au 31/12/2016 : 2 282 513,26 €

L'annuité de la dette pour 2017 représente 216 215,87 €

VI – Les résultats cumulés

	Fonctionnement	Investissement	Restes à réaliser
Dépenses	1 681 335,36 €	876 831,32 €	2 733 100,00 €
Recettes	2 345 801,22 €	3 441 139,56 €	250 000,00 €
Résultat 2016	664 465,86 €	2 564 308,24 €	-2 483 100,00 €
Excédent de fonctionnement 2015	278 749,07 €		
Déficit d'investissement 2015		-355 483,29 €	
Résultat cumulé 2016	943 214,93 €	2 208 824,95 €	-2 483 100,00 €

Les résultats cumulés sont réaffectés au BP 2017.

Il s'agit d'excédents qui permettront de financer les grands investissements comme la 2ème tranche de la rue de Thionville.

VII - Les principaux ratios :

	Population : 3 029 habitants		Euros par habitant	
	MONTANT TOTAL	Vitry sur Orne	Moyenne de la strate	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 345 801,22 €	774,45 €	1 076,00 €	
Dont impôts	1 145 146,00 €	378,06 €	537,00 €	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 681 335,36 €	555,08 €	884,00 €	
Dont charge de personnel	670 288,62 €	221,29 €	385,00 €	
RECETTES D'INVESTISSEMENT	3 434 514,02 €	1 133,88 €	488,00 €	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	870 205,78 €	287,29 €	430,00 €	
Encours de la dette	2 282 513,26 €	753,55 €	875,00 €	
Annuité de la dette	170 823,17 €	56,40 €	116,00 €	